

Collection

coquelicot

Ressources audio en ligne

Français

6^e



...roule, la foule, **un moule**, une poule...

Collection
coquelicot

Français

6^e

Guide pédagogique

Mise en œuvre des unités didactiques

Les contenus du manuel *Coquelicot 6^e* sont organisés en 12 unités didactiques couvrant les quatre périodes de l'année scolaire. Chaque période s'étale sur une durée de 8 semaines réparties ainsi : 6 semaines pour construire et installer les apprentissages et 2 semaines pour évaluer les acquis et remédier aux éventuelles lacunes constatées.

L'exploitation d'une unité didactique est répartie sur deux semaines, à raison de 8 à 10 heures de français par semaine, allouées aux différentes composantes de l'enseignement du français.

L'exploitation des activités proposées dans le manuel *Coquelicot 6^e* alterne avec celle du livret d'activités de la même méthode. Les ressources audio du CD sont également téléchargeables sur : www.editions-hachette-livre-international.com.

■ APPRENTISSAGE DE L'ORAL

L'importance du langage oral dans la réussite scolaire et sociale des élèves n'est plus à démontrer puisque son apprentissage est considéré aujourd'hui comme prioritaire dans l'acquisition progressive des quatre compétences langagières (compréhension et production orales et écrites). C'est pourquoi la démarche préconisée dans la collection *Coquelicot* considère le langage oral comme un objet d'étude bénéficiant de moments précis et d'une attention particulière. Dans ces conditions, sa maîtrise constitue l'un des objectifs essentiels de l'école primaire. Cette maîtrise s'acquiert progressivement, d'abord grâce à des activités spécifiques (en compréhension et production orales), ensuite au travers des exercices proposés dans les différents domaines d'apprentissage de la langue, comme le vocabulaire ou la lecture.

En 6^e, le langage oral continue à faire l'objet d'un apprentissage organisé et structuré faisant appel à diverses approches méthodologiques (communicative, actionnelle...).

Ce langage oral, mis en œuvre dans différentes situations d'apprentissage, s'articule autour d'un ensemble d'objectifs de communication en rapport direct avec la thématique de l'unité et sert de tremplin à la séance de lecture.

Les matériaux linguistiques (expressions et vocabulaire) que véhiculent ces leçons d'oral dotent l'élève d'outils qui lui permettent de s'exprimer dans les diverses situations de la vie quotidienne auxquelles il peut être confronté.

Les activités proposées dans la page « **Production orale** » ont pour objectif explicite l'exploitation d'un langage spécifique à une ou des situations de communication. Ces activités visent à favoriser chez l'élève le développement de ses compétences communicatives et à lui permettre de les réinvestir, à

bon escient, dans de nouvelles situations de communication.

Sur la même page, figure une rubrique intitulée « **J'enrichis mon vocabulaire** » qui, comme son nom l'indique, vise l'enrichissement lexical et plus largement une amélioration des capacités langagières de l'élève grâce à l'acquisition d'un vocabulaire de plus en plus élaboré.

En complément, des documents authentiques ou des textes d'auteurs observés, lus et analysés collectivement en « **Lecture documentaire** » ou en « **Poésie** » donnent l'occasion de développer des échanges oraux.

L'apprentissage de l'oral est conduit en 5 séances.

Séance 1 → Phase orale d'introduction à la thématique (à partir du poster ou de l'image d'ouverture de l'unité).

Séance 2 → Écoute active (à partir du CD et du livret d'activités) et activités s'y rattachant.

Séance 3 → Exploitation des matériaux linguistiques du dialogue présenté à la séance 2 : réemploi des structures véhiculant le ou les objectifs de communication à l'étude dans l'unité (le dialogue est sur le CD et les activités sont à la page « **Production orale** » du manuel : 4^e page de chaque unité).

Séance 4 → Enrichissement du vocabulaire thématique avec la rubrique « **J'enrichis mon vocabulaire** ».

Séance 5 → Débat autour d'une problématique soulevée par le texte de lecture.

Séance 1 : phase orale d'introduction à la thématique (poster collectif ou images de l'unité du manuel)

L'unité didactique du manuel *Coquelicot 6^e* est organisée autour d'une même thématique. Celle-ci est introduite par une illustration occupant la première page de l'unité et reproduite sur un poster collectif. Il est recommandé d'exploiter cette illustration lors de la phase orale afin de faciliter

l'accès aux autres textes de l'unité. En effet, le poster est considéré comme un élément suggestif servant de déclencheur de l'unité didactique. Il se présente sous diverses formes : affiches, photos, dessins, portraits, images authentiques... L'enseignant(e) est invité(e) à compléter les informations qu'il apporte en faisant des recherches personnelles afin d'alimenter et d'enrichir les échanges autour du sujet qu'il illustre.

Cette phase orale vise à :

- présenter aux élèves le thème de l'unité dans sa globalité ;
- recueillir les différentes représentations des élèves sur le thème ;
- faire réagir les élèves ;
- développer leur capacité d'analyse et d'interprétation de l'image ;
- libérer leur expression spontanée.

Une séance de 20 à 30 minutes, au début de la quinzaine pédagogique, sera donc consacrée à cette phase, jugée essentielle pour le public visé.

Séance 2 : écoute active (le CD audio et la 1^{re} page de chaque unité du livret d'activités).

En situation usuelle de communication, l'écoute pose peu de problèmes aux élèves : d'une part, ils savent de quoi on parle, d'autre part, ils manifestent leur compréhension et leur incompréhension par leurs mimiques ou signalent clairement qu'ils n'ont pas compris quelque chose en interrompant l'enseignant(e). Qu'il s'agisse d'un problème d'audition (la confusion de deux sons voisins, par exemple), d'un problème de langue (un mot inconnu ou une structure trop compliquée) ou d'un problème d'attention (un moment de distraction qui fait perdre le fil), l'enseignant(e) peut répéter, reformuler, paraphraser, expliquer, s'assurer que les élèves suivent en leur posant des questions. De plus, les enseignants connaissent bien leurs élèves et adaptent souvent leur discours en fonction du niveau de leur classe.

Il n'en va pas de même lorsqu'on écoute la radio ou qu'on entend un message, dans une gare par exemple. Le flux de paroles est alors continu, on ne peut pas l'interrompre. Les pages « **Écoute active** » souhaitent entraîner les élèves, pour qui le français n'est pas une langue maternelle, à développer les stratégies efficaces pour bien comprendre ce qu'ils entendent dans ce type de situation. C'est pourquoi chacune de ces pages propose aux élèves d'écouter un **dialogue puis une histoire** enregistrés sur un CD audio (ou, à défaut, d'écouter la lecture faite par l'enseignant(e), qui ne doit alors pas tenir compte des réactions de ses élèves, c'est-à-dire ni ralentir son débit, ni s'interrompre pour donner des explications). Dans cette situation, chaque élève est **seul face au dialogue puis au texte** de l'histoire : il ne peut pas intervenir sur la vitesse à laquelle le texte se déroule,

ni interrompre l'écoute ni revenir en arrière pour vérifier un point ambigu ou une information qu'il a oubliée. L'écoute ne permet pas à l'élève de réfléchir et d'utiliser ses connaissances comme il le fait à la lecture d'un texte qui l'autorise, elle, à retourner en arrière et à relire un passage. **L'écoute** est en effet une compétence spécifique à laquelle on doit préparer les élèves par des activités appropriées.

Afin qu'ils abordent cet entraînement à l'écoute dans les meilleures conditions, sans crainte de l'échec, il y a **plusieurs principes à respecter** :

a. En premier lieu, il faut que les élèves sachent de quel thème il s'agit et quel type de texte ils vont écouter. L'enseignant(e) dira donc toujours avant de faire écouter le texte s'il s'agit d'un récit, d'une légende, d'un conte, d'une interview, de la règle d'un jeu, d'un texte racontant l'histoire d'un mot ou décrivant la vie d'un animal...

b. Les élèves doivent savoir pourquoi on leur fait écouter un dialogue ou un texte, c'est-à-dire ce qu'on attend d'eux.

Pour chaque dialogue et chaque texte, on propose deux écoutes. Des questions différentes sont posées sur chacune de ces écoutes afin d'aider les élèves à construire le sens du dialogue ou du texte écouté.

La première écoute permet de tester la compréhension globale : on demande par exemple de cocher des affirmations (selon qu'elles sont justes ou fausses) ou de poser des jalons afin de préparer la deuxième écoute (*Combien y a-t-il de personnages ? Comment s'appellent-ils ? Où se passe la scène ? Quand ?*).

La deuxième écoute permet d'affiner la compréhension : on demande aux élèves d'expliquer une situation ou une action, de rechercher des informations ou des détails précis, de répondre à des questions sur certains aspects du texte, etc.

c. Les élèves ne doivent pas considérer l'écoute comme un exercice purement scolaire ou comme une fin en soi. Bien que l'aspect scolaire soit ici essentiel, il est important que chaque élève comprenne qu'il est concerné par le contenu de textes correspondant à son univers et à son expérience. Il y trouve le plaisir de découvrir des histoires divertissantes et d'enrichir sa connaissance du monde. Après les activités d'écoute, on lui demande donc de réagir par rapport au dialogue et au texte.

d. Les activités de la page « Écoute active » du livret d'activités sont conçues pour être menées pendant une séance de cours. Le temps d'écoute et le temps nécessaire aux questions doivent correspondre à la durée de la séance (45 minutes environ) qu'il ne faut en aucun cas dépasser.

Séance 3 : exploitation du dialogue et réemploi (CD audio)

Cette troisième phase débute par un rappel (par l'enseignant(e) et/ou par les élèves) du dialogue exploité lors de la séance 2 et des objectifs de communication qu'il véhicule.

Elle est réservée d'abord à l'analyse des structures langagières qui servent à réaliser le ou les objectifs de communication, objet de la leçon. Exemple, unité 1 : l'élève repère les expressions qui permettent de situer des actions dans le temps : *l'année dernière, cet été, tout à fait au début du mois de juillet...* Une fois ces expressions repérées, l'enseignant(e) et ses élèves cherchent d'autres expressions que celles repérées dans le dialogue pour *situer dans le temps*. Leur exploitation consiste à les utiliser dans des phrases correctes.

Le réinvestissement de tous ces matériaux linguistiques (expressions et lexique) dans de nouvelles situations proposées par l'enseignant(e) ou imaginées par les élèves est vivement conseillé. Ce travail peut se faire par petits groupes de deux ou trois élèves.

La troisième phase est consacrée également à la réalisation des activités de la page « **Production orale** » du manuel.

C'est une autre occasion pour les élèves de réutiliser le lexique et les structures véhiculant l'objectif de communication dans d'autres énoncés, en s'appuyant sur les éléments de la rubrique « **Je retiens** ». C'est aussi l'occasion de produire en petits groupes de nouveaux énoncés, de nouveaux dialogues et de prendre la parole en public, alors que pour l'enseignant(e), c'est le moment d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs visés.

Séance 4 : enrichissement du vocabulaire.

Élargir et enrichir le vocabulaire des élèves constitue une priorité de cette collection. La rubrique « **J'enrichis mon vocabulaire** » propose plusieurs exercices de difficulté variable en vue d'enrichir progressivement, par la pratique et la réflexion, le vocabulaire des élèves.

En plus du corpus du vocabulaire thématique, des activités variées mettent l'accent sur le réemploi et le réinvestissement de ce vocabulaire. L'objectif essentiel de cette rubrique est de développer le bagage langagier des élèves afin qu'ils s'expriment mieux à l'oral mais aussi à l'écrit.

Dans cette perspective, un moment de réflexion et de recherche individuelle ou en binôme peut s'avérer très constructif. On traite d'abord le corpus des mots oralement ou par écrit, en s'assurant de la compréhension et en faisant remarquer les nuances qui les différencient, avant de les faire employer dans des phrases. Puis, on fait réaliser une à une chacune des activités proposées à la suite du corpus. Ce travail

terminé, vient le moment de la mise en commun et de la justification des réponses trouvées.

Séance 5 : débat autour d'une problématique soulevée par le texte de lecture

La séance peut être consacrée à un débat en classe ; ce débat peut être déclenché à partir :

- du texte lu dans le manuel **Coquelicot** ou d'un autre texte ;
- d'une situation vécue ou suggérée par l'image d'ouverture de l'unité ;
- d'une ou plusieurs questions posée(s) par l'enseignant(e) ;
- d'un exposé fait par un élève ou un groupe d'élèves ;
- d'une recherche dirigée menée par un ou plusieurs élèves...

Lors de cette séance, l'enseignant(e), dans le rôle d'un animateur, veille à relancer le débat ou à venir en aide à un élève qui « bloque », à ce que les élèves utilisent un lexique et une syntaxe appropriés à la situation. Il/Elle n'hésite pas à intervenir pour corriger un emploi erroné de la langue, cela avec beaucoup de doigté, afin d'éviter de bloquer l'élève qui s'exprime. À la fin de cette séance, on invite les élèves à faire un effort de reformulation et d'organisation des idées trouvées, activité qui peut déboucher sur une synthèse élaborée oralement d'abord, puis par écrit éventuellement.

■ LA LECTURE

L'écrit est présent partout et interpelle massivement nos jeunes lecteurs. Il peut se présenter sous une forme papier ou électronique et exige d'eux des compétences et des mécanismes intellectuels précis.

La maîtrise de **l'acte de lire** demande un entraînement continu car c'est une activité complexe qui s'inscrit dans la durée. En effet, pour devenir un lecteur performant, il est nécessaire d'acquérir des outils, de développer des stratégies et de savoir les transférer à divers contextes : « La lecture est un processus de langage qui fait appel à des stratégies de prédiction, de confirmation et d'intégration. » (J. Giasson)

La maîtrise de la lecture est l'une des compétences visées au cycle primaire : pour amener l'élève à une pratique autonome et faire de lui un lecteur actif et réactif, les auteurs de la collection **Coquelicot** ont veillé à proposer un large éventail de textes de différents types et genres, et de difficulté progressive. L'objectif principal est que les élèves puissent prendre conscience de leurs spécificités et des différentes stratégies à utiliser pour les aborder.

Ces choix, mûrement réfléchis, permettent d'abord de mettre l'accent sur les deux attitudes du lecteur, à savoir lire pour apprendre et lire pour le plaisir, ensuite de susciter l'intérêt des élèves en leur

proposant des thématiques adaptées à leur âge et leurs centres d'intérêt, enfin de leur faire découvrir des auteurs du patrimoine littéraire de jeunesse maghrébin, africain, européen, etc.

Parce que la compétence en lecture s'enrichit et évolue, tout a été pensé de façon à ce que le matériel didactique et les pratiques pédagogiques puissent permettre aux élèves de devenir des lecteurs autonomes et critiques, de s'ouvrir à la littérature enfantine du monde, de partager des valeurs, de débattre...

1. La lecture expliquée

En 6^e, il est proposé aux élèves deux textes courts ou un texte long par unité, toujours en rapport avec la thématique de l'unité.

La page « **Lecture** » comporte les rubriques suivantes :

A. « Avant de lire le texte »

B. « Je relis pour répondre aux questions »

C. « Je lis entre les lignes »

A. La rubrique « **Avant de lire le texte** » invite les élèves à émettre des hypothèses à propos de ce qu'ils vont lire. Mais elle peut aussi constituer un moment où les apprenants mettent en commun leurs représentations initiales sur le sujet traité par le texte de lecture.

Les questions qui suivent le texte de lecture sont organisées en deux ensembles :

B. « Je relis pour répondre aux questions »

Comme l'indique la consigne, les questions posées supposent de la part de l'élève qu'il aille chercher dans le texte des éléments explicites. Une simple relecture, alliée à une activité de relevé de mots, expressions, phrases, suffit donc à fournir la réponse. Cette étape représente un premier niveau de compréhension que l'on peut qualifier de compréhension littérale.

Cependant, pour développer les compétences de compréhension profonde de l'élève (l'implicite du texte), il faut aussi l'entraîner à réaliser des opérations plus complexes qui supposent de sa part une réelle réflexion : faire appel à ses acquis antérieurs pour un apport d'information ou faire des déductions à partir d'indices pris dans le texte. C'est ce second niveau de compréhension que vise le deuxième ensemble de questions.

C. « Je lis entre les lignes »

Comme l'indique la consigne, la réponse n'est pas, cette fois-ci, à chercher dans les mots du texte, dans le niveau explicite, mais dans les non-dits, les implicites. Le lecteur doit en quelque sorte être actif en apportant lui-même des informations qui ne sont pas exprimées expressément.

Ainsi, la compréhension, que l'on peut qualifier de « fine » à ce moment-là, suppose que l'élève mette en relation :

- des informations explicites du texte pour élaborer un sens certes implicite mais extrêmement important ;

- une information explicite du texte avec des éléments du « hors-texte » sans lesquels il n'y a pas non plus de compréhension. Ces éléments peuvent être liés :

- au co-texte : des informations antérieures, qui ne figurent pas dans le texte actuellement lu mais qui renvoient aux pages précédentes de l'écrit ;

- au contexte : des informations sur l'univers de référence dont parle le texte, pris dans ses dimensions historiques et géographiques ;

- à l'auteur : qui il est, son histoire, ses thèmes, ses croyances, ses valeurs ;

- au type de texte ou au type d'écrit : on n'interprète pas de la même façon une information selon qu'on sait qu'elle émane d'une publicité, d'un écrit scientifique, d'un roman, d'une poésie, etc.

Le deuxième ensemble de questions porte sur des éléments de cette nature, de manière à entraîner l'élève dans des opérations de compréhension plus complexes qu'au premier niveau.

2. La lecture diction ou poésie

Dans la collection *Coquelicot*, une grande importance a été accordée à la poésie. Le choix des poèmes permet aux élèves de découvrir des textes d'une grande beauté, qui enrichiront leur sensibilité et leur imagination.

Les poèmes proposés interpellent les élèves par leur forme et/ou par leur contenu et les plongent non seulement dans l'univers magique des mots mais également dans des thématiques dignes d'intérêt (la course contre le temps, l'avenir de la Terre, la liberté, la beauté du travail manuel, etc.).

La page « **Poésie** » comporte un ou deux poèmes. En ce qui concerne le traitement pédagogique de ces poèmes, toute latitude est laissée aux enseignant(e)s pour aborder les poèmes selon leur sensibilité.

Il est important que ce traitement ne soit pas trop directif pour ne pas rebuter les élèves et ôter à cette lecture son objectif premier, à savoir le plaisir de lire et de sentir la magie des mots.

À titre indicatif, nous proposons une piste de travail en plusieurs étapes :

a. Écoute du poème par le biais du CD ou de la lecture expressive de l'enseignant(e). Entraîner les élèves à une écoute active et les sensibiliser aux sonorités et à l'émotion qui se dégage des vers.

b. Construction collective du sens du poème à partir de questions précises portant sur son contenu (idée principale, intention du poète, etc.).

c. Analyse collective de la forme du poème : nombre de vers, types de strophes et de rimes, images, etc.

d. Diction normée du poème. Il s'agit de le réciter à haute voix, avec sensibilité, en respectant le rythme, l'intonation, les pauses, etc.

e. Récitation. Un poème lu et expliqué en classe peut être donné à apprendre à la maison pour une prochaine séance.

La récitation est considérée comme correcte si l'élève :

- connaît bien le texte ;
- respecte les pauses ;
- marque les liaisons ;
- n'hésite pas sur les mots ;
- communique les sentiments ressentis.

3. La lecture documentaire

Cette lecture alterne avec la poésie et offre aux élèves l'occasion de découvrir et d'étudier des documents authentiques auxquels ils peuvent être confrontés dans la vie réelle : article sur Internet, article journalistique, bande dessinée, 1^{re} et 4^e de couverture d'un roman, etc.

L'étude de ces documents, tant sur la forme que du contenu, donne l'occasion aux élèves de maîtriser les stratégies de lecture correspondant à la spécificité du document et de développer leurs compétences en lecture.

La page de « **Lecture documentaire** » comporte les éléments suivants :

- le document à l'étude ;
- les rubriques : « **Je découvre** », « **Je réfléchis** » et « **Pour aller plus loin** ».

« **Je découvre** » → Phase de découverte collective du document sur le plan formel. Lors de ce moment, les élèves abordent le document à partir des indices visuels : titre, illustration, structure, etc.

« **Je réfléchis** » → Phase individuelle de réflexion et de recherche des réponses. Les questions proposées à la suite de chaque document sont précises et déclinées par ordre de difficulté. Les élèves sont invités à y répondre par écrit.

La mise en commun des réponses trouvées par les uns et les autres est d'une importance capitale car les élèves sont appelés à confronter leurs réponses, argumenter leur choix, comprendre leurs erreurs, prendre conscience des stratégies qu'ils ont utilisées.

« **Pour aller plus loin** » → Ce moment est un prolongement de l'activité et une phase de réinvestissement des acquis dans de nouvelles situations.

4. La lecture suivie

La lecture d'une œuvre intégrale ou, à défaut, de plusieurs chapitres, est d'un grand intérêt. Elle est à la fois formatrice et éducative dans la mesure où le livre

véhicule des valeurs et des thèmes de portée universelle. L'élève lecteur découvre l'univers littéraire et se familiarise avec différents genres. Cette pratique enrichit son patrimoine culturel et le prépare à découvrir d'autres œuvres à son entrée au collège.

En plus du plaisir qu'il peut ressentir à cette lecture, l'élève apprend comment lire chaque genre, comment anticiper et questionner le texte. Il intègre, ainsi, petit à petit, le fonctionnement du genre littéraire en apprenant à opérer des rapprochements entre les œuvres déjà lues et celles du programme à découvrir.

Pour la 6^e, sont proposés deux longs extraits de deux œuvres littéraires. Pour les six premières unités, **Zaïna et le fils du vent** de Charlotte Bousquet. Pour les six autres, **Vendredi ou les limbes du Pacifique** de Michel Tournier.

Chaque quinzaine, l'élève découvre un passage de l'œuvre littéraire. Ce découpage est destiné à ménager le suspense, à susciter chez lui l'intérêt, l'envie de connaître la suite de l'histoire et de la partager avec ses camarades.

Il est important que cette lecture ne soit pas trop explicative et que les questions proposées par l'enseignant(e) ne soient pas centrées seulement sur la compréhension littérale car l'élève doit questionner le texte, apprendre à l'interpréter et à adopter les différentes attitudes d'un véritable lecteur.

5. La lecture autonome

La séance de « **Lecture autonome** » est un moment privilégié durant lequel l'élève, à la fin de la quinzaine, est invité à lire silencieusement et en autonomie des textes qui lui permettent de mettre en pratique les stratégies de lecture enseignées.

Pour l'apprenant, le plaisir est chaque fois renouvelé puisque il découvre de façon autonome des thématiques adaptées à son âge, des supports différents et des sujets tantôt sérieux, tantôt comiques.

Pour l'enseignant(e), c'est l'occasion d'évaluer l'attitude de l'élève face à ces différents écrits : niveau de compréhension, stratégies utilisées, capacité d'argumenter un point de vue, type de difficultés rencontrées...

Les questions qui accompagnent chaque texte sont adaptées au niveau d'habileté de l'élève en lecture et ont pour finalité de le sensibiliser à réfléchir sur ses propres stratégies en tant que lecteur : *Suis-je actif ? Ai-je bien réfléchi sur le contenu ?*

Les textes proposés pour la lecture autonome figurent dans le livret d'activités. Ils sont variés et en rapport avec les différentes thématiques des unités. Le lecteur « autonome » pourra donc lire des textes

documentaires, des extraits de textes d'auteurs, une affiche publicitaire, un extrait de bande dessinée...

■ PRODUCTION ÉCRITE

L'écrit autant que l'oral est au centre de nos préoccupations. En effet, notre souci majeur est de former de bons communicants, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit.

Pour permettre à l'élève d'entrer dans l'écrit et de s'approprier les spécificités de ce mode de communication, nous avons élaboré les leçons de façon à assurer une réelle motivation à l'apprentissage et une appropriation progressive des savoirs.

Par un processus actif, l'apprenant est amené à réinvestir les savoirs acquis antérieurement et à développer de nouvelles compétences.

Le travail se déroule en **deux grandes phases** dont la finalité est de faciliter la maîtrise progressive de l'écrit :

1 « Je comprends comment ça fonctionne » (sur le manuel)

Lors de cette première phase, l'élève découvre un type d'écrit. Il doit observer attentivement pour pouvoir noter et relever les caractéristiques formelles de cet écrit. C'est un moment de travail collectif. Une série de questions portant sur le contenu et la forme l'amène à construire le sens, à relever les particularités du type d'écrit et à élaborer les règles d'écriture.

2 Un ensemble d'activités d'entraînement à la production est proposé à l'apprenant (manuel et livret).

Certaines activités se prêtent plus au travail individuel que collectif. C'est à l'enseignant(e) de juger de l'organisation la plus appropriée. Avant d'aborder ces activités, il lui est conseillé de faire lire et assimiler les différents outils proposés dans la rubrique « **Mes outils pour écrire** » afin que l'apprenant soit à même de les réinvestir lors de la réalisation des activités du manuel et du livret d'activités.

Lors de cette deuxième phase, des exercices de difficulté variable sont proposés à l'élève dans le but de lui permettre de fixer les règles d'écriture découvertes précédemment. Dans le cas où l'exercice est difficile ou si le texte proposé est long, il faut prévoir une lecture préalable afin d'éviter que des problèmes de compréhension occultent l'objectif. *Les exercices proposés dans le livret d'activités sont destinés à renforcer et à conforter les compétences rédactionnelles de l'apprenant.*

Le respect des règles d'écriture n'empêche nullement l'apprenant de faire preuve d'imagination et de créativité.

Le moment de correction est à exploiter à bon escient parce que seule la correction de ses erreurs permet à l'élève de s'approprier progressivement l'écrit et, au vu de ses progrès, de se motiver.

Les enseignants sont invités à alterner travail individuel et travail collectif et à choisir l'ordre qu'ils estiment pertinents dans la réalisation des différents exercices proposés dans le manuel et dans le livret d'activités.

■ ÉTUDE ET MAÎTRISE DES OUTILS DE LA LANGUE FRANÇAISE

Dans la collection **Coquelicot**, l'apprentissage est organisé en unités didactiques offrant une étude graduée de ces outils de la langue que sont la grammaire, la conjugaison, l'orthographe et le vocabulaire. Une telle progression a pour objectif final la maîtrise des quatre compétences (compréhension et production orales et écrites) conformément aux programmes officiels 2008 qui précisent que « *L'étude de la langue française donne lieu à des séances et activités spécifiques. Elle est conduite avec le souci de mettre en évidence ses liens avec l'expression, la compréhension et la correction rédactionnelle.* »

Dans cette optique, l'étude de la langue fait l'objet de séances et d'activités spécifiques qui prennent généralement appui sur un corpus emprunté aux textes de lecture, ce qui permet d'identifier et d'étudier les faits de langue dans un contexte déjà clarifié lors des séances de lecture expliquée.

L'essentiel de chaque séance est donc consacré à l'observation méthodique, à la réflexion et à la mise en pratique à travers des exercices variés et gradués.

Les **60 leçons de langue** (grammaire : 24 ; conjugaison : 12 ; orthographe : 12 ; vocabulaire : 12) couvrent l'ensemble du programme de 6^e. Pour aider l'élève à se repérer facilement et à participer efficacement à la réflexion méthodique, à l'élaboration des règles et à l'entraînement, toutes les leçons de langue sont conçues et organisées selon l'appareil pédagogique suivant, comprenant **cinq rubriques complémentaires** :

1 « Avant de commencer »

Au début de chaque leçon de langue, cette rubrique vise à la fois à vérifier les pré-requis des élèves, à piquer leur curiosité et à faire apparaître leurs représentations sur le fait de langue retenu afin de les motiver davantage et de mieux les préparer à l'étude approfondie de ce fait de langue.

2 « J'observe et j'élabore »

À partir de la lecture et de l'observation méthodique d'un court extrait de texte ou de phrases accompagnés de questions destinées à guider progressivement l'observation (questions de repérage, de manipulation, de transformation...), les élèves sont conduits à faire émerger le fait de langue étudié dans la leçon. Grâce à une réflexion commune, menée le plus souvent à l'oral, ils sont appelés à participer activement à la reconnaissance des règles

de fonctionnement de la langue et à devenir ainsi acteurs de leur propre apprentissage.

3 « Je retiens »

Après l'analyse, l'échange et la concertation de la phase précédente, il s'agit maintenant de synthétiser et de formaliser le savoir linguistique afin d'en faciliter la mémorisation et la mise en application. Le contenu de cette rubrique est constitué de phrases concises qui récapitulent les principales caractéristiques du fait de langue étudié – règles et exceptions – compte tenu du niveau de scolarité. Il est recommandé de compléter le résumé proposé dans cette rubrique du manuel par d'autres exemples émanant des élèves eux-mêmes.

4 « Je m'entraîne »

C'est une phase-clé où l'élève est appelé à manipuler le fait de langue étudié en vue de valider sa compréhension et sa maîtrise. Pour chaque fait de langue, des exercices nombreux et variés de difficulté croissante sont proposés pour permettre à l'élève, individuellement ou en groupe, d'employer et de réemployer le fait de langue dans diverses situations. Une attention toute particulière a été accordée à la rédaction des consignes pour éviter toute ambiguïté.

5 « Je reviens au texte »

Cette rubrique vise un double objectif :

- sensibiliser les élèves au rapport entre les outils de la langue et les textes de lecture où ils apparaissent pour montrer l'intérêt de l'étude de ces outils.

- réinvestir une connaissance nouvelle en effectuant un simple repérage ou en manipulant le fait de langue dans un contexte différent et dans un texte plus long.

En fonction de la difficulté et de la complexité du fait de langue mis à l'étude, cette recherche peut se faire individuellement ou par petits groupes. Elle peut même, dans certains cas, être prolongée par un travail similaire sur d'autres textes du manuel.

Les différents exercices et activités proposés dans le livret d'activités sont de nature à permettre à l'élève d'affermir et d'approfondir ses connaissances.

■ ÉVALUATION

L'évaluation constitue l'outil fondamental qui permet d'une part à l'enseignant(e) de vérifier le degré d'atteinte des objectifs pédagogiques fixés par l'institution afin de pouvoir réguler son enseignement, d'autre part à l'élève de savoir « où il en est » dans ses apprentissages pour procéder, avec l'aide de son professeur et de ses pairs, aux remédiations nécessaires.

Dans le cadre d'un processus d'enseignement/apprentissage qui vise l'acquisition de savoirs et le développement de compétences en vue de favoriser l'autonomie de l'élève, l'évaluation est conduite de manière continue.

Au début de l'année scolaire, l'enseignant(e) est invité(e) à mener **une évaluation diagnostique** destinée à renseigner élèves et enseignant(e) sur l'état des lieux. *Les pré-requis nécessaires sont-ils bien en place ? Sur quelles compétences peut-on compter ? Quelles représentations impropres, quelles erreurs classiques faudra-t-il redresser ? Quelles pratiques inadéquates faudra-t-il combattre ?* Le même principe est retenu, à une échelle plus réduite, au niveau de chaque unité didactique, voire au niveau de chaque leçon.

L'évaluation formative accompagne l'élève dans ses apprentissages et sert à apporter de l'information sur les acquis en construction. Elle renseigne sur :

- la progression de chaque élève ;
- le cheminement de l'élève vers la réalisation des tâches et l'atteinte de l'objectif ;
- la qualité des apprentissages de chaque élève ;
- les attitudes et dispositions de chaque élève face à l'apprentissage dans une unité.

Les enseignants devraient la pratiquer tout naturellement en écoutant les élèves s'exprimer ; en les regardant travailler ; en observant leurs cahiers et en corrigeant leurs exercices et leurs productions.

Bien menée, l'évaluation formative permet donc à l'élève de prendre conscience de ses progrès et de ses lacunes et, à l'enseignant(e), d'être bien renseigné(e) sur la manière dont se déroule son programme pédagogique ainsi que sur les obstacles qu'il faut nécessairement aplanir.

Dans cet esprit, **chaque unité didactique est couronnée par une évaluation formative** portant sur les différents outils de la langue : grammaire, conjugaison, orthographe, vocabulaire. Cette évaluation, qui se trouve dans le *livret d'activités*, n'est pas nécessairement notée.

Quant à **l'évaluation sommative**, elle a lieu à la fin d'un apprentissage et sert à dresser un bilan sur le degré d'atteinte, par l'élève, des objectifs visés en termes de connaissances et de compétences. Ce bilan indique à l'enseignant(e), comme à l'apprenant, le résultat de leurs efforts communs. Cette évaluation qui est notée et comptabilisée a une fonction certificative. Pour tous les niveaux scolaires, la collection **Coquelicot** propose dans ses guides pédagogiques **une évaluation sommative à la fin de chaque période**, soit quatre évaluations avec leurs corrigés, accompagnées d'un barème de notation.

■ JOUONS POUR RÉVISER

Nul ne peut ignorer les vertus éducatives des jeux. En effet, les jeux développent, chez l'enfant, la sagacité, le calcul stratégique, l'anticipation et la capacité de concentration. D'ailleurs, la plupart des parents en sont convaincus comme en témoignent les nombreux jeux qu'ils offrent en cadeaux à leurs enfants en différentes occasions : jeux de construction, de

manipulation de cubes, puzzles, grilles de mots fléchés, de mots croisés...

Les jeux éducatifs sont de plus en plus utilisés à la maison mais aussi dans les écoles pour travailler tout en s'amusant ! Les exploitations des jeux en classe sont différentes selon les contextes mais elles offrent toutes la possibilité de faire un travail pédagogique motivant et efficace. En effet, les jeux éducatifs sont crédités d'une efficacité réelle, qu'elle soit immédiate ou à plus longue échéance et permettent en termes d'apprentissage de meilleurs résultats scolaires. On a donc toutes les raisons de penser que les jeux éducatifs ont un impact direct sur le développement cognitif de l'enfant et, partant, sur l'amélioration de ses performances scolaires.

C'est dans cet esprit que la collection **Coquelicot** propose, pour chaque niveau, une série de jeux

éducatifs variés. Il s'agit de la reprise, sur une ou deux pages, des contenus du programme d'une période de l'année scolaire, présentés sous une forme ludique. L'élève peut ainsi travailler et réviser, tout en jouant. Les illustrations, la mise en page, la diversité des jeux éducatifs, les mécanismes de jeux, tout est conçu pour aider l'élève, d'une part, à consolider ses acquis et, d'autre part, à se familiariser avec l'univers des magazines de jeux qu'il rencontre autour de lui dans son environnement.

Si l'élève hésite ou « cale », il peut toujours recourir aux solutions proposées en fin de page en faisant pivoter son manuel.

Signalons enfin que ces jeux éducatifs peuvent être réalisés individuellement ou en groupe.

RÉCAPITULATIF et PROPOSITION D'EMPLOI DU TEMPS

N.B. : Une unité de COQUELICOT est exploitée en 2 semaines pédagogiques soit 10 jours ouvrable

- 5 séances d'expression et de production orale par quinzaine.
- 4 séances de lecture expliquée par quinzaine.
- 4 séances de production écrite par quinzaine.
- 6 séances de langue par quinzaine (grammaire 1 et 2, conjugaison, orthographe, vocabulaire + séance de consolidation des leçons de langue).
- 1 séance de lecture documentaire ou poésie par quinzaine
- 1 séance de lecture suivie par quinzaine.
- 2 séances de lecture autonome par quinzaine.
- 1 séance de dictée par quinzaine.
- 2 séances d'évaluation et de remédiation par quinzaine.

EMPLOI DU TEMPS SEMAINE 1 :

Lundi

Expression orale 1^{re} séance entrée dans le thème 30 min

Lecture expliquée 1^{re} séance 45 min

Grammaire 1^{re} séance manuel 45 min

Mardi

Expression orale 2^e séance écoute active (CD + livret) 45 min

Conjugaison 45 min

Lecture expliquée 2^e séance 30 min

Mercredi

Orthographe 45 min

Jeudi

Vocabulaire 45 min

Lecture documentaire/poésie manuel 45 min

Production écrite 1^{re} séance 30 min

Vendredi

Expression orale 3^e séance 30 min

Production écrite 2^e séance 45 min

Lecture suivie manuel 45 min

EMPLOI DU TEMPS SEMAINE 2 :

Lundi

Expression orale 4^e séance J'enrichis mon vocabulaire 45 min

Lecture expliquée 3^e séance 30 min

Grammaire 2^e séance 45 min

Mardi

Production écrite 3^e séance 30 min

Langue consolidation des notions vues 45 min

Lecture expliquée 4^e séance 45 min

Mercredi

Lecture autonome 1^{re} séance livret d'activités 45 min

Jeudi

Évaluation livret d'activités 60 min

Dictée propositions dans le GP 45 min

Expression orale 5^e séance débat 30 min

Vendredi

Lecture autonome 2^e séance correction 30 min

Production écrite 4^e séance 45 min

Remédiation propositions dans le GP 45 min